

District Saône et Loire de Football

Dispositions financières, COMITE DIRECTION 5 09 2022



1 – BAREMES des DROITS

1-1 Cotisations District (Par Club)

Cotisations District	165€
Groupement de clubs	82,5€
Journée des Jeunes championnats Nationaux :	
1-2 Ligue 1 et 2	610€
1-3 National 1	540€
1-4 National 2	390€
1-5 National 3	280€
1-6 R1 + Féminines Nationales (D1 & D2)	110€
1-7 R2	100€
1-8 R3	90€

1-2 Droits d'engagements

1-2-1 Séniors (par équipe engagée disputant le championnat de District)	
D1	200€
D2	170€
D3	150€
D4	100€
Féminines à 8 à 11	50€
Criterium SENIORS M	25€
Championnat FUTSAL M & F	25€
1-2-2 Jeunes District	
U18, U18F & U15, U15F	50€
U13, U13F	40€
U11, U11F	20€
U7, U7F & U9, U9F	15€
Criterium U15 et U18	25€

1-3 Droits Coupes

1-3-1 Coupe SPORT COMM	
Droit d'engagement par club	25€
Droit fixe à chaque rencontre disputée	20€
½ FINALE	40€
FINALE	60€
Coupe REX ROTARY (complémentaire)	
Droit fixe à chaque rencontre disputée	20€
½ FINALE	40€
FINALE	60€
1-3-2 Coupe CREDIT AGRICOLE	
Droit d'engagement par club	25€
Droit fixe à chaque rencontre disputée	20€
½ FINALE	40€

	FINALE	60€
	Coupe CONSEIL DEPARTEMENTAL (complémentaire)	
	Droit fixe à chaque rencontre disputée	20€
	½ FINALE	40€
	FINALE	60€
1-3-3	Coupe Féminines à 8 et à 11 séniors	
	Droit d'engagement par club	25€
1-3-4	Coupe Jeunes y compris FUTSAL	
	Droit d'engagement U18, U18F, U15, U15F, U13, U13F, U11 U11 F	25€
1-3-5	Coupe Séniors M&F FUTSAL	
	Droit d'engagement	25€

1-4 INSTANCE DISTRICT

Cotisation Membre Elu DISTRICT	20 €
Cotisation Membre Copté DISTRICT	10 €

1-5 Droits inscription Formation & Examen Arbitre

En attente d'information LBFC

1-6 Réclamations

1-6-1	Réserve	30 €
1-6-2	Frais de procédure d'appel	85€

1-7 Frais de dossiers

Modifications aux calendriers (horaire, date inversion de match)

1-7-1	Séniors M & F	15€
1-7-2	U18, U18F, U15, U15F, U13, U13F	10€

1-8 Droits par licenciés

3.75 €

2 – AMENDES FINANCIERES

2-1 Retrait d'engagement (avant le début du championnat)

2-1-1	Séniors M & F(par équipe)	82€
2-1-2	Jeunes	
	à 11 (U15 à U18)	40€
	à 8 (U13, U13F,U15F, U18F)	17€
	U7, U7F, U9, U9F, U11, U11F (sur la saison)	10€

2-2 Engagement tardif (à additionner au frais d'engagement)

2-2-1	Séniors (par équipe)	82€
2-1-2	Jeunes	
	à 11 (U15 à U18)	40€
	à 8 (U13, U13F,U15F, U18F)	20 €
	U7, U7F, U9, U9F, U11, U11F	10€

2-3 CLUBS

2-3-1	Match déplacé sans accord du district	50€
2-3-2	Tournoi non déclaré	50 €
2-3-3	Abandon de terrain (par équipes)	110€

2-4 Obligation d'éducateurs diplômés

2-4-1	Obligation CFF3 / AS en D1	
	Educateur manquant	30€
	Chaque match disputé en situation irrégulière	30€
2-4-2	Obligation Module U13 au minimum en U13D 1	
	Educateur manquant	30€
	Chaque match disputé en situation irrégulière	30€

2-5 Retard d'envoi

2-5-1	Feuille de plateau U11 U9 U7	15 €
2-5-2	Retard ou non envoi du rapport suite à une demande d'une commission	40€

2-6 FMI

2-6-1	Absence de code	46€
2-6-2	Absence de tablette	46€
2-6-3	Absence de transmission	46€
2-6-4	Non envoi rapport constat d'échec FMI	30€
2-6-5	Transmission tardive	20€

2-7 Divers

2-7-1	Licencié non qualifié (absence de licence, non surclassé, etc)	50 €
2-7-2	Joueur participant en catégorie supérieure sans autorisation médicale	35€
2-7-3	Joueur ayant participé à deux matches la même journée	55€
2-7-4	Joueur n'honorant pas une convocation à un stage	30€
2-7-5	Non envoi de rapport (dans les 48 heures) par le club suite à incident d'après match	40€
2-7-6	Non déplacement à une convocation de commission (non excusé)	35€
2-7-7	Fraude sur identité (amende par joueur)	170€
2-7-8	Joueur non licencié ou licencié dans un autre club porté sur une feuille de match	100€
2-7-9	Joueur suspendu participant à une rencontre	100€
2-7-10	Refus d'un joueur de quitter le terrain après exclusion	100€
2-7-11	Absence de délégué à l'arbitre	30€
2-7-12	Absence de numéro de licence dirigeant (délégué à l'arbitre)	10€
2-7-13	Match non joué et feuille de match rédigée (Amende à chaque CLUB)	150€
2-7-14	Absence injustifiée ou non excusée à une réunion à caractère obligatoire programmée par le District	15€
2-7-15	Feuille de plateau incomplète	15€
2-7-16	Falsification de feuille de match, plateau, fiche défi	100€
2-7-17	dirigeant suspendu et officiant à un match	40€
2-7-18	Sans nouvelle d'un match, foot à 11 (terrain impraticable, etc..)	30€
2-7-19	Dirigeant non licencié et inscrit sur la feuille de match	100€
2-7-20	Non signature de la feuille de match par un dirigeant après la rencontre	15€
2-7-21	Terrain déclaré impraticable sans raison valable	70€
2-7-22	Match perdu par pénalité	40€
2-7-23	Non-respect du nombre de mutations	50€
2-7-24	Non-envoi de la feuille de match JEUNES	17€
2-7-25	Réservé	0€
2-7-26	Réservé	0€
2-7-27	Absences aux Journée évènementielles	30€
2-7-28	Non-respect des Directives Fédérales (Tournoi U9)	25€
2-7-29	Amende pour participation d'un joueur ou d'une joueuse	

dans une catégorie non autorisée de U6 à U9 50€

2-7-30 Amende pour participation d'un joueur ou d'une joueuse
dans une catégorie non autorisée au-delà d'U9 100€

2-8 Réserve

2-8-1	Réserve	0€.
2-8-2	Réserve	0€

2-9 JOUEURS – DIRIGEANTS - EDUCATEURS

2-9-1	Exclu du terrain au assimilé (faute similaire)	35€
2-9-2	Avertissement – 1 ^{ère} inscription	13€
2-9-3	Avertissement – 2 ^{ème} inscription	23 €
2-9-4	Avertissement – 3 ^{ème} inscription	35 €

Voir REGLEMENTS DISCIPLINAIRES en ANNEXE

3 – ASSEMBLEE GENERALE

3-1 Club absent à l'Assemblée Générale

Amende égale au droit d'engagement de l'équipe la plus élevée en District, au minimum 100 euros.

3-2 Club représenté à l'Assemblée Générale

Amende égale à la moitié du montant de l'amende pour l'absence

4 – FORFAITS

4-1 Forfait déclaré

4-1-1	Séniors M & F y compris FUTSAL	40€
4-1-2	Jeunes à 11 (U15 à U18) y compris FUTSAL	30€
4-1-3	Jeunes à 8 (U13, U13F, U15F, U18F) y compris FUTSAL	20€
4-1-4	Absences déclarées U7, U7F, U9, U9F, U11 et U11F y compris FUTSAL	
	1 ^{ère} absence	0€
	2 ^{ème} absence	10€

4-2 Forfait non déclaré

4-2-1	Séniors M & F y compris FUTSAL	90€
4-2-2	U15 à U18 y compris FUTSAL	60€
4-2-3	U13, U13F, U15F, U18F y compris FUTSAL	40€
4-2-4	Absences U7, U7F, U9, U9F, U11 et U11F y compris FUTSAL	25€

4-3 Forfait Général

4-3-1	Séniors M & F	130 €
4-3-2	U15 à U18	70 €
4-3-3	U13, U13F, U15F, U18F	40 €

Si forfait général est déclaré dans les 2 dernières journées l'amende sera doublée.

4-5 Spéciale COUPES

4-5-1	Forfait en 1/8 Finales d'une COUPES SENIORS	150€
4-5-2	Forfait en 1/4 Finales d'une COUPES SENIORS	300€
4-5-3	Forfait en 1/2 Finales d'une COUPES SENIORS	400€

4-5-4	Forfait en Finale d'une COUPES SENIORS M & F	500€
4-5-5	Forfait lors des finales y compris futsal U11 U11F U13 U13F U15 U15F U18 U18 F	88€
4-5-6	Forfait lors des finales futsal SENIORS M et F	100€

5 – NON RESPECT DES OBLIGATIONS EQUIPES DE JEUNES

5-1 1^{ère} Saison d'infraction

5-1-1	Départemental 1	57€
5-1-2	Départemental 2	42€
5-1-3	Départemental 3	27€

5-2 2^{ème} Saison d'infraction

Amende doublée

5-3 3^{ème} Saison d'infraction

Amende triplée

6 – NON RESPECT DU STATUT DE L'ARBITRAGE

6-1 1^{ère} Saison d'infraction (par arbitre manquant)

6-1-1	Départemental 1	120€
6-1-2	Autres divisions	35€

6-2 2^{ème} Saison d'infraction

Amende doublée

6-3 3^{ème} Saison d'infraction

Amende triplée

6-4 4^{ème} Saison d'infraction et suivante

Amende quadruplée

7 – DIVERS

7-1 Arbitrage

7-1-1	Frais de déplacement	
	Remboursement Frais KM Officiels	0,446€
	Cas particuliers : Indemnité déplacement pour arbitre entre 1 et 40Km aller/retour (dans le cadre d'une compétition)	18€
7-1-2	Indemnité de match – Arbitre central	
	Match Séniors M et F District	32€
	Match U15 U18	27 €
7-1-3	Indemnité de match – Arbitre Assistant	
	Match Séniors M et F District	27 €
	Match U15, U18	24€
7-1-4	Indemnité de match – Arbitrage Futsal	
	Plateaux Séniors Journée	46€

Plateaux Féminines	Journée	46€
Plateaux U18	Journée	46€
Plateaux U13 – U15	Journée	46€

7-2 Nouveaux clubs

7-2-1	Caution versée à l'affiliation pour les clubs libres	300 €
7-2-2	Caution versée à l'affiliation pour les clubs n'engageant que des équipes de jeunes ou futsal, foot loisirs	150 €

ANNEXE

REGLEMENTS DISCIPLINAIRES – Annexe au 2-9

Comportement blessant à l'encontre d'un officiel au cours de la rencontre et hors rencontre

joueurs : 17€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 17€

Comportement grossier / injurieux à l'encontre d'un officiel au cours de la rencontre

joueurs : 40€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 50€

Comportement grossier / injurieux à l'encontre d'un officiel hors rencontre

joueur : 50€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 60€

Comportement obscène à l'encontre d'un officiel au cours de la rencontre et hors rencontre

joueur : 55€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 65€

Comportement intimidant / menaçant à l'encontre d'un officiel au cours de la rencontre et hors rencontre

joueur : 85€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 95€

Comportement raciste / discriminatoire

joueur : 100€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 100€

Bousculade volontaire à l'encontre d'un officiel au cours de la rencontre et hors rencontre

joueur : 90€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 100€

Tentative de brutalité / tentative de coup à l'encontre d'un officiel au cours de la rencontre et hors rencontre

joueur : 90€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 100€

Crachat à l'encontre d'un officiel au cours de la rencontre et hors rencontre

joueur : 90€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 100€

Crachat à l'encontre d'un joueur – entraîneur – éducateur – dirigeant ou envers le public au cours de la rencontre et hors rencontre

joueur : 90€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 85€

Acte de brutalité / coup n'occasionnant pas une blessure ou occasionnant une blessure uniquement observée par un arbitre à l'encontre d'un officiel au cours de la rencontre et hors rencontre

joueur : 165€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 180€

Acte de brutalité / coup occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical à l'encontre d'un

officiel au cours de la rencontre et hors rencontre

joueur : 250€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 280€

Acte de brutalité / coup occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical à l'encontre d'un joueur – entraîneur – éducateur – dirigeant ou envers le public au cours de la rencontre lors d'une action de jeu

joueur : 50€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 150€

Acte de brutalité / coup occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical à l'encontre d'un joueur – entraîneur – éducateur – dirigeant ou envers le public au cours de la rencontre hors toute action de jeu

joueur : 50€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 150€

Acte de brutalité / coup occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical à l'encontre d'un joueur – entraîneur – éducateur – dirigeant ou envers le public hors rencontre

joueur : 150€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 150€

Acte de brutalité / coup occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical, entraînant une I.T.T. inférieure ou égale à 8 jours à l'encontre d'un officiel au cours de la rencontre et hors rencontre

joueur : 250€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 280€

Acte de brutalité / coup occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical, entraînant une I.T.T. inférieure ou égale à 8 jours à l'encontre d'un joueur – entraîneur – éducateur – dirigeant ou envers le public au cours de la rencontre lors d'une action de jeu

joueur : 50€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 150€

Acte de brutalité / coup occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical, entraînant une I.T.T. inférieure ou égale à 8 jours à l'encontre d'un joueur – entraîneur – éducateur – dirigeant ou envers le public au cours de la rencontre hors toute action de jeu

joueur : 150€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 150€

Acte de brutalité / coup occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical, entraînant une I.T.T. inférieure ou égale à 8 jours à l'encontre d'un joueur – entraîneur – éducateur – dirigeant ou envers le public hors rencontre

joueur : 150€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 150€

Acte de brutalité / coup occasionnant une blessure dûment constatée par un certificat médical, entraînant une I.T.T. supérieure à 8 jours à l'encontre d'un officiel au cours de la rencontre et hors rencontre

joueur : 250€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 280€

Acte de brutalité / coup occasionnant une blessure dûment constatée par un certificat médical, entraînant une I.T.T. supérieure à 8 jours à l'encontre d'un joueur – entraîneur – éducateur – dirigeant ou envers le public au cours de la rencontre lors d'une action de jeu

joueur : 85€

dirigeant, éducateur, entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 200€ :

Acte de brutalité / coup occasionnant une blessure dûment constatée par un certificat médical, entraînant une I.T.T. supérieure à 8 jours à l'encontre d'un joueur – entraîneur – éducateur – dirigeant ou envers le public au

cours de la rencontre hors toute action de jeu

joueur : 200€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 200€

Acte de brutalité / coup occasionnant une blessure dûment constatée par un certificat médical, entraînant une I.T.T. supérieure à 8 jours à l'encontre d'un joueur – entraîneur – éducateur – dirigeant ou envers le public hors rencontre

joueur : 200€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 200€

Police des terrains - Art 2.1 b faits relevant de la sécurité des terrains : 100€